



**Association Les Jardins Suspendus des Batignolles**

Siège social : 52, rue de Lévis 75017 Paris

**2ème Contribution à l'enquête publique sur la révision du Schéma Directeur Régional d'Ile de France (SDRIFe)  
8 mars 2024**

Cohérence entre SDRIF e et Contrat Plan Etat Région volet mobilités

La carte « placer la nature au coeur du développement régional » mentionne sous forme de trèfle vert à deux tailles une liste d'espaces verts et/ou espaces de loisirs à créer d'intérêt régional sous l'intitulé « développer la nature en ville ».

Un tel trèfle apparaît au sud-est de la gare Pont-Cardinet à Paris 17 et semble correspondre au PLOC P17-41, projet de couverture végétalisée de 3ha que l'association Les Jardins Suspendus des Batignolles soutient. Ce serait cohérent avec le projet de PLU de la ville de Paris dont l'enquête publique vient de se terminer.

Il s'agit de créer un espace vert ouvert au public sur dalle au dessus des voies ferrées entre le boulevard des Batignolles et la rue Pont-Cardinet.

Le fait que la région le considère comme un projet d'intérêt régional est très positif.

Ce projet est très ancien et a souvent été associé aux évolutions du réseau ferré au départ de la gare Saint-Lazare. A titre d'exemple, dans un article datant de 2001, il est indiqué « Présenté au Conseil de Paris il y a deux ans, le projet a été adopté et intégré dans le schéma directeur de l'aménagement de la Gare Saint-Lazare. Les travaux devraient commencer une fois la construction de la ligne Eole achevée » C'était annoncé pour deux ou trois ans plus tard, il y a 20 ans.

Aujourd'hui, la ligne Eole est en cours d'achèvement et devrait entrer en service fin 2024 dans son tronçon jusqu'à La Défense. Son tracé retenu en tunnel vers la porte Maillot devrait réduire d'au moins 10% le trafic passant par le faisceau jouxtant la rue de Rome.

Un seul projet est encore en cours, celui de la Ligne Nouvelle Paris Normandie (LNPN) avec des projections de nouveaux tracés et d'investissements qui est en concertation selon le site : <https://www.lnnp.fr>. Aucune analyse ne semble être faite sur l'évolution du faisceau jouxtant la rue de Rome. Aucune concertation n'a associé les habitants de Paris sur les conséquences de cette transformation projetée.

Par ailleurs, le protocole relatif au volet mobilités du Contrat de Plan Etat Région d'Ile de France a été signé le 20 décembre 2023. Il concerne la période 2023-2027. Il consacre un financement de 8,4 Mds€ par la Région, l'Etat et les autres opérateurs. Si le communiqué de presse parle du dipôle « gare de l'Est - gare Saint Lazare » il s'agit essentiellement d'une faute de frappe puisque le dipôle existant concerne la gare de l'Est et la gare du Nord : la gare Saint Lazare est bien trop éloignée pour former un bipôle avec la gare de l'Est.

A aucun moment, la question de l'adaptation au changement climatique ne semble abordée dans ces projets, ni la question de la santé environnementale. Pourtant, le projet de couverture végétalisée des voies ferrées aux Batignolles répond à ces enjeux de santé des riverains et d'adaptation au changement climatique pour les habitants comme pour les infrastructures ferroviaires.

**Nous proposons de rajouter dans le CPER d'Ile de France avant sa signature définitive prévue fin 2024 une étude préliminaire sur la couverture végétalisée des voies ferrées aux Batignolles :**

- En cohérence avec le SDRIFe et avec le PLU,
- Pour introduire la santé environnementale dans ces projets,
- Pour aborder un prototype de restauration de la nature dans un espace 100% artificialisé,
- Pour aborder l'adaptation au changement climatique des infrastructures ferroviaires en Ile de France : canicules > 50°C, inondations, sécheresses.

Cela peut se faire à budget constant en réorientant 0,5% des budgets consacrés à la route vers cette étude qui sera la première étape du renforcement des infrastructures vis à vis des risques physiques liés au changement climatique.